Numéro 8 Octobre 2026

ISSN 2960-1606

RAVSE

Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales



Revue de Géographie du

LAVSE

https://revue.lavse.org/

PUBLIÉ PAR LE DÉPARTEMENT DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA

RAVSE

Revue de Géographie du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales, publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire

INDEXATION

Scientific Journal Impact Factor (SJIF)
https://sjifactor.com/passport.php?id=23819
Impact Factor : 6,87 (2026)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Directeur

Joseph P. ASSI-KAUDJHIS, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Narcisse Bonaventure ASSI-KAUDJHIS,** Professeur Titulaire à l'UAO

Secrétariat administratif et technique

- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Guy Roger Yoboué KOFFI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Edouard Zadi ZOGBO,** Maître de Conférences à l'UAO
- **Pierre Anvo AYEMOU,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Senguen KOUAKOU,** Assistant, Informaticien, à l'UAO
- **Adeline Olga BRISSY,** Maître-Assistant à l'UAO
- **Enoc One GUEDE,** Maître-Assistant à l'UAO

Comité scientifique

- **DJAKO Arsène**, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi

(Bénin)

- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **BLE Celestin**, Directeur de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **ASSA** Rebecca Rachel A**.**, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOUPKESSI** Tchaa, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **MÉDIEBOU** Chindji, Maître de Conférences Université de Yaoundé (Caméroun)
- **FANGNON** Bernard, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **YABI** Ibouraima, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **ABOUDOU** Ramanou Y. M. A., Professeur Titulaire, Université de Parakou (Bénin)
- **KOUMI** Rachelle, Maître de Recherches, CRO (Côte d'Ivoire)
- **BARIMA** Yao Sabas, Professeur Titulaire, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **CHEIKH** Samba Wade**,** Professeur Titulaire, Université Gaston Berger (Sénégal)
- **PAPA** Sakho, Maître de Conférences, Cheikh Anta Diop (Sénegal)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

EDITORIAL

L'analyse de la vulnérabilité vise à comprendre les conditions et les expressions d'exposition néfaste aux catastrophes naturelles et aux crises dans le but de réduire leurs conséquences sur les populations, les territoires et les activités. La nécessité d'une approche géographique s'impose comme une réponse à la complexité de l'objet d'étude que constitue la vulnérabilité. La création de RAVSE résulte de l'engagement scientifique du Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-environnementales logé à l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RAVSE est une revue spécialisée de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences mises en place par les sociétés dans un contexte de développement durable. Elle maintient sa ferme volonté de réunir les contributions venant d'horizon divers qui donnent à la vulnérabilité socio-environnementale son épaisseur géographique. Ce support de publication scientifique vient donc renforcer la visibilité des résultats des travaux de recherche menés sur les vulnérabilités socio-environnementales en géographie et les sciences connexes. RAVSE est au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent à l'analyse des vulnérabilités socio-environnementales. A cet effet, RAVSE accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées aux facteurs de vulnérabilités socio-environnementales et les stratégies de résiliences.

Secrétariat de rédaction

COMITE DE LECTURE

- **ASSI-KAUDJHIS** Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GUEDEGBE** Odile DOSSOU, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KOUAME** Déhedé Paul, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **MAFOU** Kouassi Combo, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **N'GUESSAN** Kouassi Guillaume, Maître de Conférences, Université Jean Lorougnon Guédé (Côte d'Ivoire)
- **KOFFI** Yéboué Stéphane Koissy, Maître de Conférences, Université Péleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

- **DJAH** Armand Josué, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **KOUASSI** Kouamé Sylvestre, Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara (Côte d'Ivoire)
- **ADJAKPA** Tchékpo Théodore, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)

AVIS AUX AUTEURS

La Revue d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementales (RAVSE), Revue de Géographie du LAVSE (Laboratoire d'Analyse des Vulnérabilités Socio-Environnementale) diffuse de travaux originaux de géographie qui relèvent du domaine des «Sciences de l'homme et de la société». Elle publie des articles originaux, rédigés en français, non publiés auparavant et non soumis pour publication dans une autre revue. Les normes qui suivent sont conformes à celles adoptées par le Comité Technique Spécialisé(CTS) de Lettres et sciences humaines / CAMES (cf. dispositions de la 38e session des consultations des CCI, tenue à Bamako du 11 au 20 juillet 2016).

1- Manuscrit

Les textes à soumettre devront respecter les conditions de formes suivantes :

- le texte doit être transmis au format document doc (word 97-2003);
- il devra comprendre un maximum de 60.000 signes (espaces compris), interligne 1,5, police de caractères Times New Roman 12 ;
- insérer la pagination et ne pas insérer d'information autre que le numéro de page dans le pied de page ;
- les figures et les tableaux doivent être intégrés au texte et présentés avec des marges d'au moins six centimètres à droite et à gauche. Les caractères dans ces figures et tableaux doivent aussi être en Times 12. Les titres des illustrations (carte, tableaux, figures, photographies) doivent être mentionnés ;
- Le comité de rédaction demande aux auteurs de préciser sur la première page :
 - Le titre du texte,
 - Pour chaque auteur, une notice comprenant :
 - les nom et prénoms,
 - le grade
 - le rattachement institutionnel,
 - l'adresse électronique,
 - Un résumé en un seul paragraphe de 1000 signes (espaces compris) maximum, qui devra être différent du premier paragraphe du texte. Il doit notamment énoncer l'objectif poursuivi par l'auteur.
 - Proposer six mots clés.
 - Proposer le texte lui-même.

NB : le résumé doit être traduit en anglais ainsi que les mots clés.

Le manuscrit doit respecter la structuration suivante : Introduction, Méthodologie, Résultats (analyse des Résultats), Discussion, Conclusion, Références bibliographiques (s'il s'agit d'une recherche expérimentale ou empirique).

Les notes infrapaginales, si elles existent, doivent être numérotées en chiffres arabes, rédigées en taille 10 (Times New Roman). Réduire au maximum le nombre de notes infrapaginales. Ecrire les noms scientifiques et les mots empruntés à

d'autres langues que celle de l'article en italique (*Solanum lycopersicum*).
Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Les titres des sections du texte doivent être numérotés de la façon suivante :

1. Premier niveau, premier titre (Times 12 gras)
1.1. Deuxième niveau (Times 12 gras italique)
1.2.1. Troisième niveau (Times 12 italique sans le gras)

Les illustrations

Les tableaux, les cartes, les figures, les graphiques, les schémas et les photos doivent être numérotés (numérotation continue) en chiffres arabes selon l'ordre de leur apparition dans le texte. Ils doivent comporter un titre concis, placé au-dessus de l'élément d'illustration (centré). La source (centrée) est indiquée au-dessous de l'élément d'illustration (Taille 10). Ces éléments d'illustration doivent être : **i**. annoncés, **ii**. Insérés, **iii**. Commentés dans le corps du texte.
La présentation des illustrations : figures, cartes, graphiques, etc. doit respecter le miroir de la revue. Ces documents doivent porter la mention de la source, de l'année et de l'échelle (pour les cartes).

2- Notes et références

2.1. Les passages cités sont présentés entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

2.2. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, ainsi qu'il suit :

- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'auteur, année de publication, pages citées (T. K. YEBOUE, 2017, p. 18);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms et Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples:

En effet, l'objectif poursuivi par K. Kouassi (2012, p. 35), est «une meilleure appréhension des enjeux de la problématique de l'insalubrité dans l'espace urbain en général et à Adjamé (…)»

2.3. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en continue et présentées en bas de page.

2.4. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : Nom et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Titre, Lieu de publication, Editeur, pages (p.) **pour les articles et les chapitres d'ouvrage.**

Le titre d'un article est présenté entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition

(ex: 2nde éd.).

2.5. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple:

Références bibliographiques

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, L'Harmattan, Paris, 345 p.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, PUF, Paris, 368 p.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, «Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre», *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, L'Harmattan, Paris, 153p.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, 1991, Migration et structuration associative : enjeux dans la moyenne vallée. In : *La vallée du fleuve Sénégal : évaluations et perspectives d'une décennie d'aménagements*, Karthala, Paris, p. 117-139.

SEIGNEBOS Christian, 2006, Perception du développement par les experts et les paysans au nord du Cameroun. In : *Environnement et mobilités géographiques*, Actes du séminaire, PRODIG, Paris, p. 11-25.

SOKEMAWU Koudzo, 2012, « Le marché aux fétiches : un lieu touristique au cœur de la ville de Lomé au Togo », In : *Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé*, Série « Lettre et sciences humaines », Série B, Volume 14, Numéro 2, Université de Lomé, Lomé, p. 11-25.

Pour les travaux en ligne ajouter l'adresse électronique (URL).

3. Nota bene

3.1. Le non-respect des normes éditoriales entraîne le rejet d'un projet d'article.

3.2. Tous les prénoms des auteurs doivent être entièrement écrits dans la bibliographie.

3.3. Pagination des articles et chapitres d'ouvrage, écrire p. 2-45, par exemple et non pp. 2-45.

3.4. En cas de co-publication, citer tous les co-auteurs.

3.5. Eviter de faire des retraits au moment de débuter les paragraphes, observer plutôt un espace.

3.6. Plan: Introduction (Problématique, Hypothèse), Méthodologie (Approche), Résultats (analyse des résultats), Discussion, Conclusion, Références Bibliographiques

Résumé: dans le résumé, l'auteur fera apparaître le contexte, l'objectif, faire une esquisse de la méthode et des résultats obtenus. Traduire le résumé en Anglais **(y compris le titre de l'article)**

Introduction: doit présenter le contexte, la situation problématique, le problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche et si possible les hypothèses**.**

Outils et méthodes: (Méthodologie/Approche), l'auteur expose uniquement ce qui est outils et méthodes

Résultats: l'auteur expose ses résultats, qui sont issus de la méthodologie annoncée dans **Outils et méthodes** (pas les résultats d'autres chercheurs). L'Analyse des résultats traduit l'explication de la relation entre les différentes variables objet de l'article; le point "R" présente le résultat issu de l'élaboration (traitement) de l'information sur les variables.

Discussion: la discussion est placée avant la conclusion ; la conclusion devra alors être courte. Dans cette discussion, confronter les résultats de votre étude avec ceux des travaux antérieurs, pour dégager différences et similitudes, dans le sens d'une validation scientifique de vos résultats. La discussion est le lieu où le contributeur dit ce qu'il pense des résultats obtenus, il discute les résultats ; c'est une partie importante qui peut occuper jusqu'à plus deux pages.

Le Rédacteur en chef

Sommaire

Henri Marcel SECK, Roger COLY, Ibrahima DIALLO *Impacts environnementaux de l'exploitation minière dans le département de Tivaouane au Sénégal*	15
MBAYE Ibrahima, NDOUR Salemond *Stratégies de résilience contre la diarrhée dans les quartiers de Sam, Ngane Alassane, Nimzatt et Abattoirs (Ville de Kaolack-Sénégal)*	41
KOUADIO Konan Célestin, ADAYE Kouassi Albert, TAPE Bi Sehi Antoine *L'usage des pesticides dans l'agriculture et son impact sur l'environnement dans le bassin versant urbain du Zouzouagnigbeu au quartier Lobia (Daloa- Côte d'Ivoire)*	59
Gnangoran Alida Thérése ADOU, N'Dri Ernest KOUADIO, Edoukou Fidèle BROU *Économie informelle et recompositions de l'espace urbain à Arrah : enjeux d'aménagement et de gouvernance urbaine.*	77
Kouamé Kossonou Frédéric SECRE, Paul GUEU *Christianisation et conflits religieux dans la Gold Coast précoloniale : le cas d'Assafa en pays Fanti (1849-1853)*	94
SAGNON Ibrahima, OUMAROU Laminou, DE You Linda Laetitia *Tourisme balnéaire et gestion intégrée de l'économie bleue : défis et perspectives dans la ville de San pédro (Côte d'Ivoire)*	113
Ahou Wlibly Ferdinand-Marcelle TAÏ, Bazoumana DIARRASSOUBA, *La collecte des déchets ménagers à la croisée des pratiques formelles et informelles dans la ville de Bouaké (Côte d'Ivoire)*	129
Yaya DIALLO, Abdou SENE, Oumar SY *Friches urbaines à Kolda (Sénégal) : entre potentiel de valorisation foncière et vulnérabilité aux inondations*	146
YÉO Siriki *Sites miniers abandonnés et développement rural : contraintes et opportunités pour tortiya (Centre-Nord de la Côte d'Ivoire)*	167

Brahima KABA, Moussa KABA, Oumar DOUMBOUYA *Migration, urbanisation et inégalités sociales dans la Préfecture de Siguiri : repenser les politiques d'aménagement pour une inclusion équitable*	183
ALAO CHABI CHAFFA Afouda Rodrigue, KOMI Kossi, HOUEDAKOR Koko Z. Brigitte, YABI Ibouraïma, KLASSOU Komi Selom *Impacts des risques hydroclimatiques sur le maraichage dans la ville de Parakou au nord-Bénin : vers une résilience durable*	202
DOSSO Faloukou, KOUAKOU Koffi Landry *De l'écologie intégrale "bourgienne" : entre démocratie écologique et nouvelle civilisation durable*	227
Baba DIARRA, Cheikh Tidiane WADE *Évaluation des risques sanitaires et environnementaux de quelques pesticides utilisés au Sénégal : analyse critique de l'homologation et de la dangerosité des matières actives*	246
SYLLA Yaya *Risques sanitaires liés à la précarité des toilettes publiques dans les gares routières : cas de la commune d'Adjamé (Côte d'Ivoire)*	267
ZAN Bi - Claude Évariste, OUMAROU Laminou, YERENGA Brahima *Menaces anthropiques sur les sites de nidification de tortues marines à Mani-Béréby (Grand-Béréby, Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	281
Akotto Urich Odilon ASSI *Dynamique d'occupation du sol et précarité d'accès des agricultrices à la terre dans la Sous-préfecture de Soubré (Sud-ouest de la Côte d'Ivoire)*	305
KOUAME Akissi Marie-Noëlle *Perceptions de la chefferie et des populations liées à l'orpaillage illégal et risques sanitaires dans la tribu de Djran, département de Bocanda (Côte d'Ivoire)*	322
GAHIÉ Gnantin Mathias, KOFFI Yao Julien, LOUKOU Alain François *Appropriation du numérique dans la région du Cavally (ouest de la Côte d'Ivoire) : obstacles et initiatives locales*	341
KOUAME N'Guessan Marie Mireille, FADIGA Mahamadou Bascot *De la donnée satellite à la décision : conception d'un système intégré de résilience urbaine face aux inondations à Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)*	353

KONATÉ Abdoulaye, YEO Navanhan, YEO Watagaman Paul *Commercialisation des dérivés du palmier à huile et autonomisation des femmes dans la sous-préfecture d'Okrouyo (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	366
GBOCHO Yapo Antoine, ZOMBO Jean Philippe, KOBENAN Aboidji Hamed *Problématique de l'accès aux soins de santé dans un contexte de croissance démographique accélérée dans la ville de San Pedro (sud-ouest, Côte d'Ivoire)*	387
SOGBOU-ATIORY Badjo Julienne, AKROMAN Charles Aristide Kacou *Analyse de l'influence des variables sociodémographiques sur le revenu des productrices salines de la Sous-préfecture Jacqueville (sud de la Côte d'Ivoire)*	402
Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS *L'usage des routes non revêtues dans la ville de Daloa au centre-ouest de la Côte d'Ivoire : entre mobilités et commerces*	420
SOUAMY-LEGRAND Joseph Edmé, MALOUONO-LIVANGOU Marina Lyonel, MANIAKA Fred William *Les enjeux climatiques de l'urbanisation pour les villes du XXI^{e} siècle: étude de cas de la commune de Bacongo dans l'agglomération de Brazzaville*	433
BIGOUMOU MOUNDOUNGA Guy Obain *L'approvisionnement en eau à Libreville au Gabon : de la rareté à la débrouillardise*	447
COULIBALY Kadiatou, FOFANA Issa, DOGONI Yacouba *Insuffisance du système d'évacuation des eaux usées ménagères dans le secteur de Bankoni Zékénékorobougou à Bamako, Mali*	462
Fatou FAYE, Aliou BALDE, Oumar SALL, Ibra FAYE, Henri Marcel SECK *Dynamique de l'occupation des sols et étalement urbain dans les communes de Kolda et de Dioulacolon (Haute-Casamance, Sénégal) entre 1978 et 2025*	478
Koffi Bertrand YAO *Dynamiques migratoires et agricoles dans la recomposition de la gouvernance foncière à Gabiadji (sud-ouest ivoirien)*	491
AYEMOU Anvo Pierre, KOUAKOU Kouamé Serge, APPIA Épse Niangoran Edith Adjo *Problématique de la couverture vaccinale dans les districts sanitaires du sud et du nord-est de la ville de Baouké (centre de la Côte d'Ivoire)*	509

MAHAMADOU MOUDI Rachid, MAHAMAN MOUSTAPHA Lamine, OUMAROU Issoufou, SOULEY Kabirou *Impacts des changements climatiques sur les systèmes de production et les moyens d'existence dans les Communes Rurales de Dogo, Koleram et Tirmini (Région de Zinder, Niger)*	523
AUDRON Berchmans Giraldo, M'BOUKA MILANDOU Idriss Auguste Williams *Influence des contraintes géomorphologiques sur l'aménagement des équipements publics de santé à Brazzaville : cas des sites des CSI Domaine et Mpio, dans l'arrondissement 9 Djiri (République du Congo)*	549
KOFFI Brou Dieudonné, DIBY Hosé Prunel *Penser l'environnement comme bien commun en Afrique : vulnérabilités socio-environnementales et responsabilités collectives*	573
NIAMKE Gnanké Mathieu *Circuits informels des produits pharmaceutiques à partir d'Adjamé Roxy : acteurs, stratégies et enjeux (Abidjan-Côte d'ivoire)*	590
Abdoulaye SOULAMA, N'Guessan Arsène KOUADIO, Kpan Noël VEI *L'économie circulaire, une approche innovante pour la gestion durable des déchets des marchés de proximité face aux risques sanitaires et environnementaux dans la ville de Bouaké (centre de la Côte d'Ivoire)*	607
N'GORAN Kouamé Fulgence, KONAN Aya Suzanne, AOUA Boua André *Production du beurre de makoré à Zaïpobly au sud-ouest de la Côte d'Ivoire : entre savoir-faire féminin, économie rurale et perspectives touristiques*	625
Adama SISSOKO, Mahamadou ABOCAR, Mah COULIBALY *Disponibilité des poubelles dans les bureaux du Grand Bamako : déterminants et enjeux*	644
YAO N'zué Pauline épse SOMA *Activités vivrières et contraintes structurelles chez des femmes dans la sous-préfecture de Buyo au Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire*	659
Djiby SOW, Guéne FAYE, Oumar FAYE *Inégalités socio-territoriales et vulnérabilités hydrosanitaires dans les villes secondaires du Sénégal oriental*	678

Boubacar Siddy DIALLO, Djiby SOW, Koffi AMOITA, Diarrasouba BAZOUMANA *Equipements urbains et inégalités perçues à Kindia en Guinée inventaire et analyse des acteurs*	691
KOUAKOU Amoin Cinthia *Digitalisation des données sanitaires : un code de traçabilité pour l'optimisation du suivi des patients au Centre de Santé Communautaire Urbain (CSUCOM) à Abidjan : cas du quartier d'Angré dans la commune de Cocody*	708
YAO ÉPOUSE ASSAHI Akoissi Ida Natacha *Effluents liquides des industries et risques environnementaux en Côte d'Ivoire*	728
KOUASSI Konan, YAYA Dosso, CONDE Mamoudou, HEBELAMOU Roger *Cartographie de l'occupation du sol de la ville de N'Zérékoré en Guinée de 1974 à 2025*	744
Babacar NDAO, Cherif Aïdara Amadou Lamine FALL, Henri Marcel SECK *Variabilité climatique et adaptation des exploitations agricoles familiales du département de Nioro du Rip (Sénégal)*	761
Ndey Ngandzo Hippolyte Pépin *L'économie informelle à Brazzaville : entre précarité, résilience et enjeux de formalisation*	779
Adelin Leclerc MASSAMBA MACKOUNDY, Jean-Luc MOUTHOU, André Wilfrid LANDA *L'accès à l'eau dans les quartiers périphériques de Brazzaville (République du Congo)*	795

DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET AGRICOLES DANS LA RECOMPOSITION DE LA GOUVERNANCE FONCIÈRE A GABIADJI (SUD-OUEST IVOIRIEN)

Koffi Bertrand YAO, Maître-Assistant
Institut de Géographie Tropicale
Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody/Abidjan (Côte d'Ivoire)
Email : yao_bertrand@yahoo.fr
(Reçu le 28 juin 2026 ; Révisé le 18 septembre 2026 ; Accepté le 29 septembre 2026)

Résumé
Dans le Sud-Ouest ivoirien, les migrations agricoles et le développement de l'économie de plantation ont profondément transformé les modalités d'accès, d'usage et de sécurisation de la terre. Cet article analyse les effets des dynamiques migratoires et agricoles sur la recomposition de la gouvernance foncière dans la sous-préfecture de Gabiadji. L'étude repose sur une recherche documentaire, des entretiens auprès d'acteurs administratifs et coutumiers et une enquête par questionnaire menée auprès de 80 chefs d'exploitation agricole répartis dans quatre localités. Les données quantitatives ont fait l'objet d'un traitement statistique descriptif, complété par une analyse de contenu des données qualitatives. Les résultats mettent en évidence un peuplement agricole diversifié : 75 % des exploitants enquêtés sont ivoirien et 1,7 % sont originaires de pays de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Sur le plan productif, l'hévéa occupe désormais une place prépondérante, tandis que 80 % des exploitants disposent de superficies comprises entre 1 et 5 ha. Cette recomposition de l'économie de plantation s'accompagne d'une diversification des stratégies de sécurisation foncière. Le marquage des limites des champs constitue la principale pratique (51,6 %), devant le recours aux documents administratifs (35,8 %), la reconnaissance communautaire (10,5 %) et la mise en valeur de la terre (2,1 %). Ces résultats montrent que la gouvernance foncière à Gabiadji repose sur la coexistence de mécanismes locaux de reconnaissance des droits et de pratiques de formalisation administrative. Ils révèlent ainsi l'émergence d'une gouvernance foncière hybride caractéristique de la recomposition d'un ancien front pionnier agricole.
Mots-clés : migration agricole ; économie de plantation ; gouvernance foncière ; sécurisation foncière ; Gabiadji ; Côte d'Ivoire.

MIGRATION AND AGRICULTURAL DYNAMICS IN THE RESHAPING OF LAND GOVERNANCE IN GABIADJI (SOUTH-WEST CÔTE D'IVOIRE)

Abstract
In southwestern Côte d'Ivoire, agricultural migration and the development of the plantation economy have profoundly transformed patterns of land access, use, and tenure security. This article analyzes the effects of migration and agricultural

dynamics on the reconfiguration of land governance in the sub-prefecture of Gabiadji. The study combines a literature review, interviews with administrative and customary authorities, and a questionnaire survey conducted among 80 farm heads across four localities. Quantitative data were analyzed using descriptive statistics, complemented by content analysis of qualitative data. The results highlight a diverse agricultural population : 75 per cent of the farmers surveyed are ivorian and 1.7 per cent are from countries within the Economic Community of West African States (ECOWAS). In terms of production, rubber has become the predominant cash crop, while 80% of farmers operate holdings ranging from 1 to 5 hectares. This transformation of the plantation economy is accompanied by a diversification of land tenure security strategies. Field boundary marking is the most common practice (51.6%), followed by the use of administrative documents (35.8%), community recognition (10.5%), and land development (2.1%). These findings show that land governance in Gabiadji is based on the coexistence of local mechanisms for recognizing land rights and administrative formalization practices. They therefore highlight the emergence of a hybrid form of land governance characteristic of the transformation of a former agricultural pioneer frontier.
Keywords: agricultural migration; plantation economy; land governance; land tenure security; Gabiadji; Côte d'Ivoire.

Introduction

Dans les économies rurales d'Afrique subsaharienne, la terre constitue à la fois un facteur de production, une ressource économique et un enjeu majeur des rapports sociaux. La croissance démographique, les mobilités humaines et le développement des cultures commerciales contribuent à accroître les besoins en terres et à transformer les modalités traditionnelles d'accès et de sécurisation du foncier (J-P. CHAUVEAU et *al.*, 2006, p.1). En Côte d'Ivoire, ces transformations sont étroitement liées au développement historique de l'économie de plantation. L'essor du café et du cacao s'est accompagné d'importantes migrations vers les régions forestières, particulièrement dans le Sud-Ouest, favorisant la coexistence de populations autochtones, allochtones et étrangères autour de la ressource foncière (M. GAGNE et B. A. BADO, 2009, p.3 ; A. BABO et Y. DROZ, 2008, p.741). À ces dynamiques migratoires s'ajoutent, au milieu des années 2020, des transformations des systèmes de production marquées par la diversification des cultures de rente et la progression de certaines cultures pérennes. Elles interviennent dans un contexte de réduction des disponibilités foncières et de formalisation progressive des droits coutumiers, notamment depuis l'adoption de la loi ivoirienne de 1998 relative au domaine foncier rural (J. ALOKO-N'GUESSAN et *al.*, 2018, p.1). Toutefois, les dispositifs administratifs n'ont pas fait disparaître les pratiques locales de sécurisation : reconnaissance communautaire, matérialisation des limites et mise en valeur des

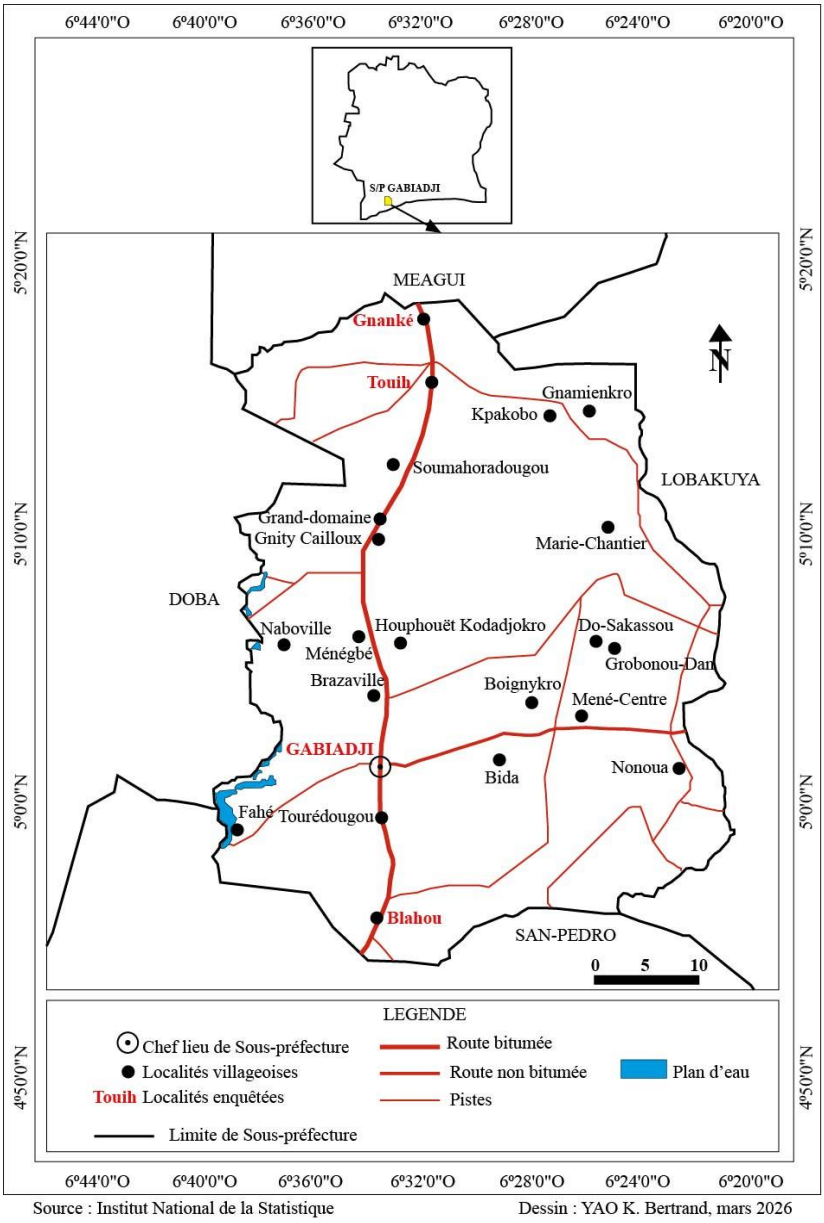
terres continuent de participer à la régulation foncière. La coexistence de ces différents mécanismes pose ainsi la question de la recomposition de la gouvernance foncière dans les anciens espaces pionniers agricoles. La sous-préfecture de Gabiadji, dans le département de San Pedro, constitue un terrain pertinent pour analyser ces transformations. Cet espace d'agriculture de plantation associe diversité du peuplement, recomposition des systèmes productifs et évolution des pratiques de sécurisation des terres. Dès lors, comment les dynamiques migratoires et agricoles contribuent-elles à la recomposition de la gouvernance foncière dans la sous-préfecture de Gabiadji ? Cette étude vise à analyser les effets de ces dynamiques sur la recomposition de la gouvernance foncière. Elle examine successivement la diversification du peuplement agricole, les transformations de l'économie de plantation et les stratégies développées par les exploitants pour sécuriser leurs droits fonciers.

1. Méthodologie

1.1. Gabiadji, un espace d'agriculture de plantation du Sud-Ouest ivoirien

La sous-préfecture de Gabiadji est située dans le Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire, au Nord du département de San Pedro. Elle s'étend approximativement entre 4°50' et 5°20' de latitude Nord et entre 6°28' et 6°40' de longitude Ouest. D'une superficie de 991 km², elle compte 113 369 habitants selon les données mobilisées dans le cadre de cette étude (ANStat, 2021). Sa position au sein de la zone forestière du Sud-Ouest ivoirien en fait un espace fortement marqué par l'agriculture de plantation.

Figure 1 : Localisation de la sous-préfecture de Gabiadji et des localités enquêtées



Source : Institut National de la Statistique Dessin : YAO K. Bertrand, mars 2026

L'espace étudié se caractérise par la coexistence de populations d'origines diverses impliquées dans les activités agricoles. Cette configuration résulte notamment des mouvements de populations associés au développement de l'économie de plantation dans le Sud-Ouest ivoirien. Les activités agricoles y reposent sur plusieurs cultures de rente, parmi lesquelles le cacao, le café et l'hévéa. Les transformations contemporaines de ces systèmes de production, associées aux dynamiques de peuplement, placent la terre au centre des stratégies économiques et sociales des exploitants. Le choix de Gabiadji comme terrain d'étude se justifie ainsi par l'intérêt qu'offre cet espace pour l'analyse des relations entre mobilités de population, transformations agricoles et gouvernance foncière. L'étude a plus précisément porté sur quatre localités : Gabiadji, chef-lieu de sous-préfecture, Gnanké, Touih et Blahou.

Leur prise en compte permet d'appréhender les pratiques foncières développées par les exploitants dans différents espaces de la sous-préfecture.

1.2. Données et méthodes

La démarche méthodologique repose sur une approche combinant recherche documentaire et investigations de terrain. Cette combinaison a permis de recueillir des informations relatives aux dynamiques migratoires et agricoles, aux conditions d'accès à la terre ainsi qu'aux mécanismes mobilisés par les exploitants pour sécuriser leurs droits fonciers. Les investigations de terrain se déroulèrent en mars 2026. La recherche documentaire a principalement porté sur les migrations agricoles, le développement de l'agriculture de plantation et la gouvernance foncière. Elle a permis de replacer les transformations observées à Gabiadji dans le contexte plus général des dynamiques agricoles et foncières du Sud-Ouest ivoirien et de construire le cadre d'analyse de l'étude. Les investigations de terrain ont associé des entretiens et une enquête par questionnaire. Les entretiens ont été réalisés auprès d'acteurs directement impliqués dans la gouvernance foncière locale, notamment le Sous-préfet de Gabiadji, les autorités coutumières et le responsable du cadastre rural de la Direction Régionale de l'Agriculture et du Développement Rural. Ils ont porté principalement sur les facteurs du peuplement et du développement agricole, les conditions et les modes d'acquisition des terres ainsi que les mécanismes utilisés pour faire reconnaître et sécuriser les droits exercés sur les parcelles agricoles. L'enquête par questionnaire a été conduite auprès de 80 chefs d'exploitation agricole, sélectionnés selon un choix raisonné. Cet effectif a été défini afin de couvrir de manière exhaustive la diversité des systèmes de production identifiés sur le territoire (ex : petites exploitations familiales, moyennes structures en diversification, grandes cultures pérennes), garantissant ainsi une représentativité qualitative des dynamiques agraires locales. Le choix des enquêtés repose sur trois critères géographiques et socio-économiques majeurs : le statut de chef d'exploitation agricole du répondant, son ancrage territorial, ainsi que l'application d'un quota géographique garantissant l'équité statistique. L'échantillon a été réparti équitablement entre les quatre localités retenues, à raison de 20 exploitants par site : Gabiadji, Gnanké, Touih et Blahou. Cette distribution uniforme se justifie par la relative homogénéité socio-économique et agraire des zones d'étude, qui présentent des profils d'exploitation et des dynamiques de vulnérabilité socio-environnementale comparables. Une telle configuration légitime un effort d'enquête identique sur chaque site tout en offrant une base stable pour l'analyse comparative. Quant à la sélection de ces localités, elle répond à des impératifs d'accessibilité géographique, de représentativité spatiale et de dynamisme économique. Le questionnaire a permis de recueillir des données sur les caractéristiques des exploitants, les cultures pratiquées, les superficies exploitées, les revenus agricoles ainsi que les stratégies de

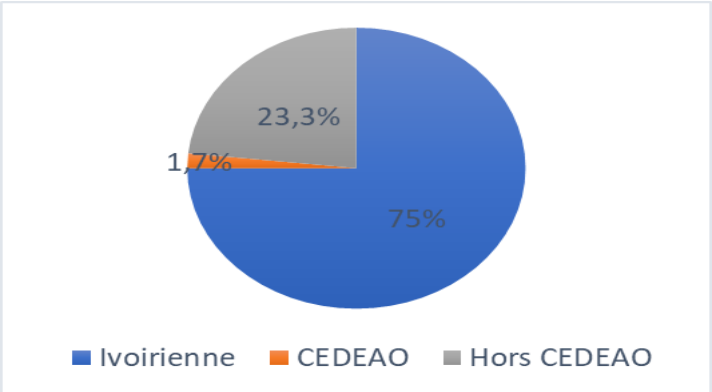
gouvernance et de sécurisation foncières. Les données quantitatives recueillies ont été saisies et traitées à l'aide du logiciel Microsoft Excel 2013. Elles ont fait l'objet de traitements statistiques descriptifs permettant d'établir les distributions et proportions utilisées dans l'analyse. Le traitement des données statistiques a été réalisé à l'aide du logiciel SPSS, tandis que la production cartographique a été effectuée sous Adobe Illustrator 2020. Les résultats ont été représentés sous forme de tableaux et de graphiques. Les données qualitatives issues des entretiens ont, quant à elles, fait l'objet d'une analyse de contenu à partir des propos recueillis et enregistrés au cours des investigations de terrain. Le croisement des informations quantitatives et qualitatives a permis d'organiser l'analyse autour de trois dimensions complémentaires : les dynamiques migratoires et la diversification du peuplement agricole, les transformations de l'agriculture de plantation et leurs implications foncières, puis les stratégies développées par les exploitants pour sécuriser leurs droits sur la terre.

2. Résultats

2.1. Une diversification du peuplement agricole portée par les dynamiques migratoires

La composition des chefs d'exploitation enquêtés à Gabiadji met en évidence un peuplement agricole diversifié, associant des populations ivoiriennes et étrangères. Cette diversité constitue une première caractéristique de la structure sociale de l'espace agricole étudié. Elle peut être appréhendée à travers la nationalité des exploitants et, pour les ivoiriens, leur appartenance aux différents grands groupes socioculturels.

Figure 2 : Répartition des chefs d'exploitation agricole selon la nationalité

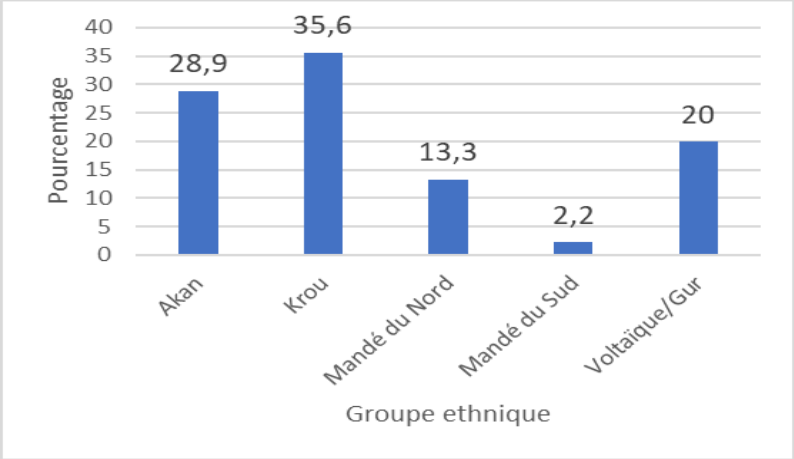


Source : Enquêtes de terrain, mars 2026

La figure 2 montre une nette prédominance des exploitants de nationalité ivoirienne, qui représentent 75 % des personnes enquêtées. Les ressortissants des pays de la

CEDEAO constituent 1,7 % de l'échantillon, tandis que ceux originaires de pays situés hors de l'espace communautaire ne représentent que 23,3 %. Ainsi, un chef d'exploitation enquêté sur quatre environ est de nationalité étrangère. Malgré la prédominance numérique des Ivoiriens, la présence d'exploitants étrangers traduit l'intégration de populations issues des migrations internationales dans les activités agricoles de la sous-préfecture. La diversité du peuplement agricole ne se limite cependant pas à la coexistence entre Ivoiriens et ressortissants étrangers. Elle apparaît également au sein de la population ivoirienne enquêtée, comme l'indique la figure 3.

Figure 3 : Répartition des chefs d'exploitation ivoiriens selon le groupe socioculturel



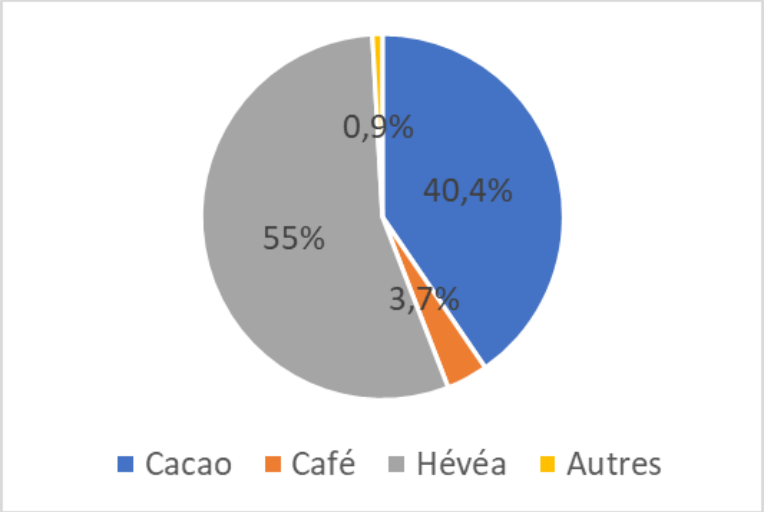
Source : Enquêtes de terrain, mars 2026

Les exploitants appartenant au groupe Krou sont les plus représentés avec 35,6 %, suivis des Akan (28,9 %) et des Gur/Voltaïques (20 %). Les Mandé du Nord représentent 13,3 % des exploitants ivoiriens enquêtés, contre seulement 2,2 % pour les Mandé du Sud. La présence simultanée de ces différents groupes traduit une forte hétérogénéité socioculturelle des acteurs impliqués dans l'agriculture de plantation à Gabiadji. Cette configuration met ainsi en évidence un espace agricole caractérisé par la coexistence de populations d'origines nationales et socioculturelles diverses. La présence, aux côtés des populations Krou, d'exploitants appartenant aux groupes Akan, Gur/Voltaïques et Mandé, ainsi que de ressortissants étrangers, témoigne de l'importance des mobilités de population dans la constitution du peuplement agricole de la zone étudiée. Cette diversité des acteurs constitue un élément important pour l'analyse de la gouvernance foncière, dans la mesure où elle met en présence des exploitants aux origines différentes autour d'une même ressource productive : la terre.

2.2. *Une recomposition de l'agriculture de plantation dominée par l'essor de l'hévéaculture*

Les dynamiques observées à Gabiadji ne concernent pas uniquement la composition du peuplement agricole. Elles se manifestent également dans les systèmes de production, caractérisés par la coexistence de plusieurs cultures de rente et par la place désormais importante occupée par l'hévéaculture. L'analyse des cultures pratiquées, des superficies exploitées et des revenus agricoles permet de rendre compte de cette configuration productive.

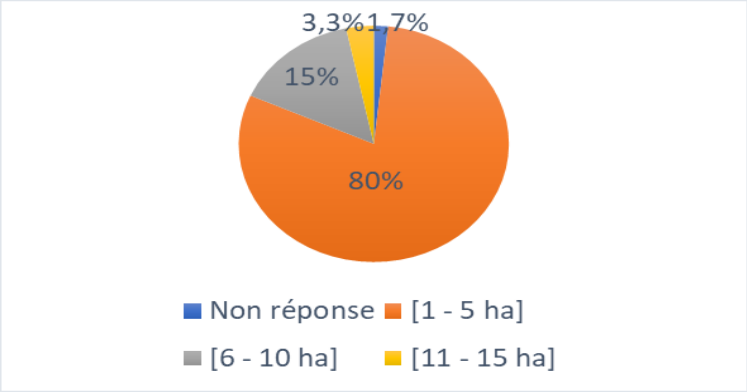
Figure 4 : Répartition des chefs d'exploitation selon la culture de rente pratiquée



Source : Enquêtes de terrain, mars 2026

La figure 4 met en évidence la prédominance de l'hévéa parmi les cultures de rente pratiquées par les exploitants enquêtés. Cette spéculation concerne 55 % des planteurs, contre 40,4 % pour le cacao et 3,7 % pour le café. Les autres cultures ne représentent que 0,9 %. Ces résultats montrent ainsi que l'hévéa occupe une place majeure dans le système actuel d'agriculture de plantation à Gabiadji, devant le cacao et, plus nettement encore, le café. La place acquise par l'hévéa traduit une diversification de l'économie de plantation locale. L'espace agricole étudié ne repose donc pas exclusivement sur les cultures historiquement associées à l'économie de plantation du Sud-Ouest ivoirien. La présence simultanée du cacao, du café et surtout de l'hévéa révèle une configuration agricole dans laquelle plusieurs cultures pérennes se partagent les terres exploitées. Cette dynamique productive s'inscrit cependant dans une structure foncière caractérisée par la forte représentation des exploitations de petite superficie.

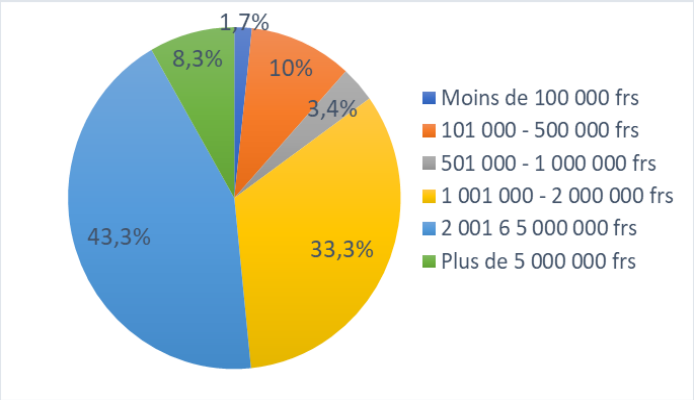
Figure 5 : Répartition des chefs d'exploitation selon la superficie des plantations



Source : Enquêtes de terrain, mars 2026

La figure 5 montre que 80 % des chefs d'exploitation enquêtés disposent d'une plantation comprise entre 1 et 5 hectares. Les exploitations de 6 à 10 hectares représentent 15 % de l'échantillon, tandis que celles comprises entre 11 et 15 hectares ne concernent que 3,3 % des planteurs. Les non-réponses représentent 1,7 %. La structure des exploitations est donc largement dominée par les petites superficies, alors que les exploitations dépassant 5 hectares demeurent minoritaires. La prédominance de ces petites exploitations constitue une caractéristique importante du système agricole de Gabiadji. Elle prend une signification particulière dans un contexte où plusieurs cultures pérennes, notamment l'hévéa et le cacao, occupent simultanément l'espace agricole. Toutefois, les seules données relatives aux superficies ne permettent pas d'établir que leur faible dimension résulte directement d'une raréfaction ou d'une fragmentation des terres. Elles montrent avant tout que la recomposition productive observée s'effectue majoritairement dans le cadre d'exploitations de taille réduite. L'importance économique de l'agriculture de plantation apparaît également à travers les revenus déclarés par les exploitants. Ces revenus constituent un élément important pour comprendre l'intérêt que ceux-ci accordent à la sécurisation des terres sur lesquelles reposent leurs activités productives.

Figure 6 : Répartition des chefs d'exploitation selon le revenu agricole annuel



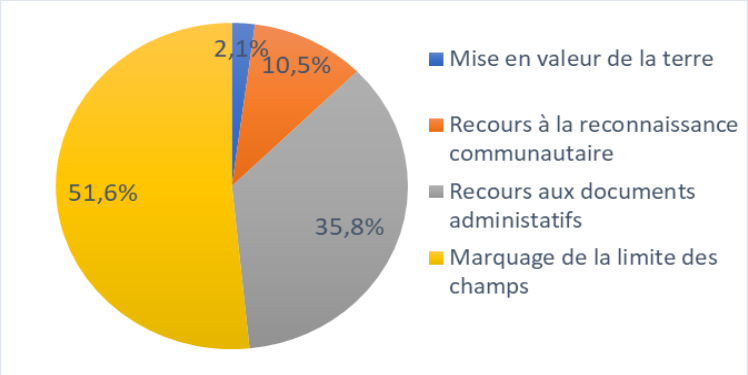
Source : Enquêtes de terrain, mars 2026

Les revenus agricoles déclarés montrent que les cultures de plantation constituent une source importante de ressources financières pour les exploitants enquêtés. La tranche comprise entre 2 001 000 et 5 000 000 FCFA par an est la plus représentée avec 43,3 % des exploitants, suivie de celle comprise entre 1 001 000 et 2 000 000 FCFA, qui en rassemble 33,3 %. Ainsi, 76,6 % des chefs d'exploitation enquêtés déclarent tirer annuellement de leur activité agricole entre 1 et 5 millions de FCFA. À ceux-ci s'ajoutent 8,3 % d'exploitants dont les revenus annuels dépassent 5 millions de FCFA. Ces niveaux de revenus montrent que les plantations représentent pour une grande partie des exploitants un capital productif générateur de ressources économiques substantielles. La terre qui porte ces cultures acquiert, de ce fait, une importance qui dépasse sa seule fonction de support de production : elle constitue la base foncière d'une activité dont dépendent des revenus relativement importants. La préservation de l'exploitation dans la durée devient alors un enjeu économique pour les producteurs. Dans ces conditions, les revenus tirés des cultures de rente contribuent à renforcer l'intérêt des exploitants pour la sécurisation de leurs terres. En effet, la plantation constitue non seulement un outil de production, mais aussi une source durable de revenus dont la préservation dépend de la maîtrise de la parcelle sur laquelle elle est établie. Les producteurs sont ainsi incités à prendre des dispositions pour protéger leurs exploitations, préciser leurs limites et consolider la reconnaissance de leurs droits fonciers. Cette préoccupation prend une importance particulière avec le développement des cultures pérennes, notamment de l'hévéa, qui engage durablement la terre et les investissements qui y sont réalisés. La sécurisation foncière apparaît dès lors comme une stratégie visant à préserver à la fois le support de l'activité agricole, les investissements réalisés et les revenus qui en découlent. Cette logique permet de mieux comprendre le recours des exploitants aux différentes pratiques de sécurisation foncière analysées dans la section suivante.

2.3. Des stratégies diversifiées de sécurisation révélatrices d'une recomposition de la gouvernance foncière

La diversification du peuplement agricole et les transformations du système d'agriculture de plantation s'accompagnent de pratiques visant à faire reconnaître et à sécuriser les droits exercés sur les terres cultivées. Les investigations menées auprès des chefs d'exploitation montrent que cette sécurisation repose sur plusieurs mécanismes, allant de la matérialisation physique des limites des parcelles au recours à des documents administratifs, en passant par la reconnaissance communautaire et la mise en valeur de la terre.

Figure 7 : Répartition des chefs d'exploitation selon la principale stratégie de sécurisation foncière



Source : Enquêtes de terrain, mars 2026

Le marquage des limites des champs constitue la principale stratégie déclarée par les exploitants enquêtés. Il concerne 51,6 % d'entre eux. Cette pratique consiste à matérialiser les limites de l'espace exploité afin de rendre perceptible l'étendue de la parcelle sur laquelle le planteur exerce ses droits. Sa prédominance montre l'importance accordée à la délimitation physique des exploitations dans les pratiques locales de sécurisation foncière. Le recours aux documents administratifs occupe la deuxième position et concerne 35,8 % des chefs d'exploitation. Cette proportion traduit la place non négligeable prise par les supports écrits dans les stratégies de sécurisation des droits sur la terre. À la différence du marquage physique des limites, cette pratique repose sur la recherche d'une preuve documentaire susceptible d'attester ou de conforter les droits revendiqués sur une parcelle. La part relativement élevée des exploitants qui y recourent témoigne ainsi de la coexistence, dans l'espace étudié, de pratiques locales de matérialisation des droits et de mécanismes reposant sur l'écrit administratif. La reconnaissance communautaire représente 10,5 % des stratégies déclarées. Elle repose sur la reconnaissance des droits de l'exploitant par les membres de la communauté et les acteurs locaux intervenant dans la régulation foncière. Bien que moins fréquemment citée que le

marquage des limites et les documents administratifs, elle montre que les relations sociales et les mécanismes communautaires continuent d'intervenir dans la légitimation des droits exercés sur les terres agricoles. Enfin, la mise en valeur de la terre, mentionnée par 2,1 % des exploitants, constitue la stratégie la moins représentée. Dans ce cas, l'exploitation effective de la parcelle apparaît comme un moyen de manifester l'occupation de la terre et de conforter les droits revendiqués sur celle-ci. Sa faible proportion par rapport aux autres modalités montre toutefois qu'elle constitue rarement, pour les exploitants interrogés, la principale stratégie déclarée de sécurisation foncière. La répartition de ces différentes pratiques met ainsi en évidence la coexistence de plusieurs registres de sécurisation foncière à Gabiadji. Le premier repose sur la matérialisation physique des droits à travers le marquage des limites ; le deuxième sur leur formalisation documentaire ; le troisième sur leur reconnaissance sociale et communautaire ; et le quatrième sur l'occupation productive de la terre. La gouvernance foncière observée ne repose donc pas sur un mécanisme unique de reconnaissance des droits, mais sur une pluralité de pratiques mobilisées par les exploitants. Cette pluralité traduit une recomposition des modalités locales de sécurisation foncière. Les mécanismes communautaires et les pratiques liées à l'occupation de la terre subsistent, mais ils coexistent avec des formes de matérialisation des limites et de recours à l'écrit administratif. Dans un espace agricole marqué par la diversité des acteurs et par l'importance économique des cultures pérennes, la sécurisation des droits fonciers apparaît ainsi comme un enjeu majeur des stratégies des exploitants. Cette coexistence de différents mécanismes constitue l'une des principales manifestations de la recomposition contemporaine de la gouvernance foncière à Gabiadji.

3. Discussion

3.1. Dynamiques migratoires et recomposition des rapports fonciers dans un ancien front pionnier

La diversité du peuplement agricole observée à Gabiadji, caractérisée par la coexistence d'exploitants ivoiriens de différents groupes socioculturels et de ressortissants étrangers, s'inscrit dans l'histoire migratoire du Sud-Ouest ivoirien. Cette région a constitué l'un des principaux fronts pionniers de l'économie de plantation, dont la mise en valeur s'est appuyée sur d'importantes migrations internes et internationales. Les résultats obtenus rejoignent ainsi A. BABO et Y. DROZ (2008, p.742), qui montrent que l'expansion agricole du Sud-Ouest s'est accompagnée de l'installation de migrants nationaux et étrangers auxquels l'accès à la terre était notamment assuré par des mécanismes de tutorat. Dans un contexte initial d'abondance foncière, ces arrangements favorisaient à la fois l'installation des migrants et l'extension de l'économie de plantation. Cette situation s'est

progressivement transformée avec la fermeture du front pionnier. E. LEONARD et R. BALAC (2005, p.149) montrent qu'à partir de la fin des années 1980, l'occupation progressive des terres dans le Bas-Sassandra remet en cause les mécanismes sociaux et institutionnels qui avaient accompagné la colonisation agricole. La réduction des disponibilités foncières accroît alors les enjeux liés au contrôle, à la transmission et à la sécurisation des terres. Les observations effectuées à Gabiadji s'inscrivent dans cette trajectoire : la diversité actuelle des exploitants constitue l'héritage des migrations agricoles, mais elle s'exprime désormais dans un espace où la terre est devenue une ressource plus fortement convoitée. Des évolutions comparables sont relevées par I. NDAM (2021, p.179) sur les fronts pionniers agricoles du pays bamoun au Cameroun, où l'accroissement du peuplement et la réduction des disponibilités foncières contribuent à transformer les rapports entre populations autochtones et migrantes. La situation de Gabiadji traduit ainsi le passage d'un espace pionnier fondé sur l'ouverture de nouvelles terres à un espace agricole plus ancien dans lequel la maîtrise des terres déjà occupées devient déterminante. La migration ne doit toutefois pas être considérée comme la cause unique des recompositions foncières : celles-ci résultent de son articulation avec l'occupation progressive de l'espace, les transformations agricoles et la valorisation croissante de la terre.

3.2. Mutations de l'économie de plantation et renforcement des enjeux de sécurisation foncière

La recomposition de l'économie de plantation observée à Gabiadji se caractérise par la place désormais prépondérante de l'hévéa, qui devance le cacao et le café dans les exploitations enquêtées. Cette évolution rejoint les observations de K. M. KOUASSI (2024, p.75), qui met en évidence une progression récente de l'hévéaculture dans le Sud-Ouest ivoirien, notamment en réponse aux difficultés rencontrées par la cacaoculture. Elle s'inscrit plus largement dans la transformation d'un système agricole dont la reproduction ne peut plus reposer essentiellement sur la conquête de nouvelles terres. E. LEONARD et R. BALAC (2005, p.149) montrent en effet que l'achèvement du cycle pionnier dans le Bas-Sassandra conduit à une recomposition des systèmes de production à l'intérieur d'espaces agricoles déjà appropriés. La prédominance des exploitations de 1 à 5 ha observée à Gabiadji s'inscrit dans cette configuration, même si elle ne permet pas, à elle seule, de conclure à une saturation foncière. Cette recomposition productive possède également une dimension économique importante. Les résultats montrent que 76,6 % des exploitants enquêtés déclarent des revenus agricoles annuels compris entre 1 et 5 millions de FCFA, auxquels s'ajoutent ceux dont les revenus dépassent 5 millions de FCFA. Les plantations constituent donc pour une part importante des producteurs une source substantielle de revenus. Cette situation contribue à renforcer la valeur stratégique

de la terre : la parcelle ne représente plus seulement un support de production, mais la base foncière d'une activité génératrice de revenus que l'exploitant cherche à préserver dans la durée. La sécurisation des droits apparaît ainsi comme un moyen de protéger à la fois la terre exploitée, les investissements réalisés dans les cultures pérennes et les revenus qui en découlent. Cette relation entre investissement agricole et sécurisation foncière rejoint l'analyse de J-P. COLIN et A. DAOUDI (2023, p.399), pour qui dynamiques agraires et dynamiques foncières sont étroitement interdépendantes. Les usages productifs de la terre, notamment l'implantation de cultures pérennes, peuvent contribuer à renforcer les droits revendiqués sur les parcelles, tandis que les conditions de sécurisation influencent en retour les décisions d'investissement. Dans le Sud-Ouest ivoirien, C. D. AGYANPONG (2021, p.1) montre également que la raréfaction des disponibilités foncières s'accompagne d'une valorisation économique croissante de la terre et d'un renforcement des stratégies visant à en assurer le contrôle. Les résultats de Gabiadji permettent ainsi d'établir une relation entre recomposition productive, intérêt économique des plantations et enjeu de sécurisation foncière. L'essor des cultures pérennes, particulièrement de l'hévéa, engage durablement les parcelles, tandis que les revenus qu'elles procurent renforcent l'intérêt des producteurs à conserver la maîtrise de leur outil foncier. Dans un contexte post-pionnier où les possibilités d'extension deviennent plus contraintes, la sécurisation des droits constitue dès lors une stratégie de préservation du capital productif et des revenus agricoles. La transformation de l'économie de plantation ne concerne donc pas uniquement les choix culturaux : elle contribue également à expliquer l'importance croissante accordée par les exploitants à la délimitation, à la reconnaissance et à la sécurisation de leurs droits sur la terre.

3.3. Entre pratiques coutumières et formalisation : l'émergence d'une gouvernance foncière hybride

La principale manifestation de cette recomposition réside dans la diversité des stratégies de sécurisation foncière. À Gabiadji, le marquage des limites constitue la pratique dominante, tandis que le recours aux documents administratifs occupe également une place importante. La reconnaissance communautaire et, dans une moindre mesure, la mise en valeur complètent ces mécanismes. Cette coexistence révèle que la sécurisation des terres ne repose ni exclusivement sur les pratiques locales ni uniquement sur les dispositifs institutionnels de formalisation. Les résultats concordent particulièrement avec ceux de C. D. AGYANPONG (2021, p.1) à Soubré. L'auteure montre que la raréfaction de la terre et l'évolution des rapports fonciers ont favorisé une pluralité de stratégies combinant reconnaissance communautaire, matérialisation des limites et recours aux documents administratifs. La persistance de ces pratiques locales s'explique notamment par leur capacité à conférer une légitimité sociale aux droits fonciers. D. M. SORO (2021, p.236) relève

également que la reconnaissance sociale d'une jouissance paisible de la terre peut être considérée par certains acteurs comme une garantie de leurs droits, même en l'absence de certification. Parallèlement, le recours aux documents administratifs observé à Gabiadji traduit une progression de la formalisation. Celle-ci ne signifie toutefois pas nécessairement la disparition des mécanismes coutumiers. P. LAVIGNE DELVILLE, J-P. COLIN et E. LEONARD (2023, p.721) montrent que la formalisation consiste à intégrer dans le droit écrit des droits auparavant reconnus et régulés par d'autres dispositifs sociaux. Les difficultés rencontrées par la certification dans certains espaces ruraux ivoiriens confirment d'ailleurs la persistance de cette pluralité normative. G. SORO, D. M. SORO et A. F. VANGA (2022, p.101 et p.112) soulignent notamment le poids des conceptions coutumières et collectives de la terre dans le faible recours volontaire à la certification dans certaines localités du Nord ivoirien. Les pratiques observées à Gabiadji peuvent dès lors être interprétées comme l'expression d'une gouvernance foncière hybride, fondée sur l'articulation de plusieurs sources de légitimité. Cette interprétation rejoint P. LAVIGNE DELVILLE et A. MANSION (2015, p.12, p.13 et p.25), qui insistent sur l'intérêt d'articuler les dispositifs formels aux mécanismes locaux de reconnaissance sociale plutôt que de considérer la formalisation administrative comme l'unique voie de sécurisation. Dans le cas de Gabiadji, le marquage matérialise les limites, la reconnaissance communautaire conforte la légitimité sociale des droits et les documents administratifs leur apportent une preuve écrite. Ces différents mécanismes apparaissent donc davantage complémentaires qu'exclusifs. La recomposition de la gouvernance foncière à Gabiadji résulte ainsi de l'articulation entre héritage migratoire, transformation de l'économie de plantation, raréfaction progressive des disponibilités foncières et diversification des mécanismes de sécurisation. Elle traduit le passage d'un système caractéristique du front pionnier à une configuration post-pionnière dans laquelle la stabilisation des droits sur les terres déjà mises en valeur devient un enjeu central.

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser les effets des dynamiques migratoires et agricoles sur la recomposition de la gouvernance foncière dans la sous-préfecture de Gabiadji. Les résultats montrent que cet ancien espace pionnier du Sud-Ouest ivoirien demeure marqué par une forte diversité des acteurs agricoles, issue des migrations internes et internationales qui ont accompagné le développement de l'économie de plantation. Cette dynamique de peuplement s'articule aujourd'hui à une recomposition du système productif caractérisée notamment par la place prépondérante acquise par l'hévéaculture et par la prédominance des exploitations

de petite superficie. Dans ce contexte, la terre apparaît comme une ressource productive et économique dont la maîtrise et la sécurisation revêtent une importance croissante. Les exploitants développent ainsi plusieurs stratégies pour consolider leurs droits fonciers. Le marquage des limites des champs constitue la pratique dominante avec 51,6 % des réponses, suivi du recours aux documents administratifs (35,8 %), de la reconnaissance communautaire (10,5 %) et de la mise en valeur de la terre (2,1 %). Ces pratiques montrent que la sécurisation foncière à Gabiadji ne repose ni exclusivement sur les mécanismes coutumiers ni uniquement sur les dispositifs administratifs de formalisation. Elle procède plutôt de la coexistence et de l'articulation de plusieurs registres de reconnaissance des droits. L'étude met ainsi en évidence le passage progressif d'une logique foncière caractéristique du front pionnier, fondée sur la disponibilité relative des terres et les arrangements sociaux accompagnant leur mise en valeur, à une configuration dans laquelle la délimitation, la reconnaissance et la formalisation des droits deviennent davantage stratégiques. La gouvernance foncière qui en résulte peut être qualifiée d'hybride, dans la mesure où pratiques locales, reconnaissance communautaire et recours à l'écrit administratif participent conjointement à la sécurisation des exploitations. Les dynamiques migratoires et agricoles ne conduisent donc pas simplement à une pression accrue sur la terre ; elles participent à la transformation des mécanismes par lesquels les acteurs construisent, légitiment et sécurisent leurs droits fonciers. Ces résultats soulignent finalement l'intérêt d'une gouvernance foncière capable d'articuler les dispositifs institutionnels de formalisation aux mécanismes locaux de reconnaissance des droits. Toutefois, compte tenu du caractère raisonné de l'échantillon et du nombre limité de localités enquêtées, les résultats ne peuvent être généralisés à l'ensemble du Sud-Ouest ivoirien. Leur approfondissement pourrait notamment passer par une analyse comparative des stratégies de sécurisation selon le statut migratoire des exploitants, leur mode d'accès à la terre, leur ancienneté d'installation et les cultures pratiquées. Une telle approche permettrait de mieux comprendre les conditions dans lesquelles se construit cette gouvernance foncière hybride dans les anciens fronts pionniers ivoiriens.

Références bibliographiques

AGYANPONG Claire Déborat, 2021, *Durabilité de la cacaoculture et gouvernance foncière à Soubré (Sud-Ouest Côte d'Ivoire)*, Mémoire de Master en Anthropologie du développement communautaire, UFR Sciences Sociales et Humaines, Département de Sociologie et d'Anthropologie, Université Jean Lorougnon Guédé, 95p.

ALOKO-N'GUESSAN Jérôme, KOFFI-DIDIA Adjoba-Marthe et COULIBALY Tiecoura Hamed, 2018, *Développement agricole et gouvernance foncière à Tioroniaradougou (Nord de la Côte d'Ivoire)*, *EchoGéo* [En ligne], 43 | 2018, mis en ligne

le 22 March 2018, URL : http://journals.openedition.org/echogeo/15192 ; DOI:https://doi.org/10.4000/echogeo. 5192, Consulté le 25 février 2026, 15p.

BABO Alfred et DROZ Yvan, 2008, « Conflits fonciers. De l'ethnie à la nation. Rapports interethniques et "ivoirité" dans le Sud-Ouest de la Côte-d'Ivoire », *Cahiers d'études africaines*, n° 192, DOI : 10.4000/etudesafricaines.15489, p. 741-764.

CHAUVEAU Jean-Pierre, 2013, « La question foncière à l'épreuve de la reconstruction en
Côte d'Ivoire », Fabio Viti (dir) La Côte d'Ivoire, d'une crise à l'autre, Paris, L'Harmattan, p. 9-30.

CHAUVEAU Jean-Pierre, COLIN Jean-Philippe, JACOB Jean-Pierre, LAVIGNE DELVILLE Philippe, LE MEUR Pierre-Yves, 2006, *Modes d'accès à la terre, marchés fonciers, gouvernance et politiques foncière en Afrique de l'Ouest*. Iied – West Africa Claims, 96p.

COLIN Jean-Philippe et DAOUDI Ali, 2023, « Dynamiques foncières, dynamiques agraires », dans Jean-Philippe Colin, Philippe Lavigne Delville et Éric Léonard (dir.), *Le foncier rural dans les pays du Sud : enjeux et clés d'analyse*, Versailles, Éditions Quæ-IRD, p. 399-469.

GAGNE Marie et BADO Brice Arsène, 2009, *Côte d'Ivoire - Contexte et Gouvernance Foncière*, Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP), Université Jésuite, Côte d'Ivoire, https ://landportal.org/user/35432, Consulté le 25 février 2026.

KOUASSI Koffi Moïse, 2024, « La nouvelle dynamique de l'hévéaculture dans le Sud-Ouest ivoirien : un enjeu économique certain aux risques d'insécurité considérables », *Actes du premier colloque international du Laboratoire de Recherches Socio-Économique et Développement (LARSED)*, Université Alassane Ouattara, Bouaké, 8-10 octobre 2024, p. 74-88.

LAVIGNE DELVILLE Philippe, COLIN Jean-Philippe et LÉONARD Éric, 2023, « La formalisation consiste à intégrer dans le droit écrit des droits auparavant reconnus et régulés par d'autres dispositifs sociaux », dans Jean-Philippe Colin, Philippe Lavigne Delville et Éric Léonard (dir.), *Le foncier rural dans les pays du Sud : enjeux et clés d'analyse*, Versailles, Éditions Quæ-IRD, p. 719-800.

LAVIGNE DELVILLE Philippe et MANSION Aurore, 2015, *La formalisation des droits sur la terre dans les pays du Sud : dépasser les controverses et alimenter les stratégies*, Paris, Comité technique « Foncier & développement », 86p.

LÉONARD Éric et BALAC Ronan, 2005, « L'achèvement du cycle pionnier et la crise du système agraire : stabilisation ou déstructuration sociale ? (1990-2000) », dans Éric

Léonard et Patrice Vimard (dir.), *Crises et recompositions d'une agriculture pionnière en Côte d'Ivoire : dynamiques démographiques et changements économiques dans le Bas-Sassandra (Côte d'Ivoire)*, Paris, Karthala-IRD, p. 149-214.

NDAM Iliassou, 2021, « Contribution to the analysis of land insecurity in the agricultural pioneer fronts of the margins of the Bamun country », *African Journal on Land Policy and Geospatial Sciences*, vol. 4, n° 2, p. 179-195.

SORO Débégnoun Marcelline, 2021, « Les femmes à l'épreuve de la certification foncière en pays sénoufo de Côte d'Ivoire : regards au prisme du genre », *NAZARI, Revue Africaine de Philosophie et de Sciences Sociales*, n° 12, p. 236-285.

SORO Gaoussou, SORO Débégnoun Marcelline et VANGA Adja Ferdinard, 2022, « Land Certification "Out of Order" in Northern Côte d'Ivoire: Case Studies in Tioroniadougou and Kebi », *African Journal on Land Policy and Geospatial Sciences*, vol. 5, n° 2, DOI : 10.48346/IMIST.PRSM/ajlp-gs.v5i2.30179, p. 386-404.